

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DES 1^{ER} ET 2 OCTOBRE 2011

Adopté par le Comité Directeur du 11 février 2012

INSEP - 11 avenue du Tremblay - 75012 PARIS

Membres présents (12) : Jean-Paul Ters, Michel Chariou, Marie-France Charles, Michel Ediar, Jean-Paul Baudoin, Jean-François Dechavanne, Hélène Ediar, Pascal Larminach, Chantal Lenfant, Joël Poulain, Sandrine Taisson, Thierry Vermeersch.

Membres excusés (3) : Vincent Frey (voix à Jean-Paul Ters), Mathieu Gagnot (voix à Hélène Ediar), Alain Matton (voix à Michel Chariou)

Membre de droit (1) : Marie-Violaine Palcau, DTN

Membre invité : Marie-Jeanne Lionnet, Présidente de la Commission de surveillance des opérations électorales

Le CD peut valablement délibérer (15 voix sur 15).

Président de séance : Jean-Paul Ters, Secrétaires de séance : Joël Poulain et Chantal Lenfant

17h30, début de la réunion, à la suite de la réunion des présidents de ligue.

Le Président souhaite la bienvenue à tous et présente l'ordre du jour.

Beaucoup de questions diverses sont rajoutées à l'ordre du jour, à la demande de certains membres, qui n'avaient pas prévenu auparavant le Secrétaire général.

1) Adoption du CR CD du 18 juin 2011

Adopté à l'unanimité, sans modification (avait déjà été validé par courriel le 4 juillet).

2) Election d'un nouveau membre au Bureau directeur

Le Président fait part aux membres du Comité directeur de la nécessité de remplacer un membre du Bureau directeur démissionnaire.

Après un premier appel à candidature infructueux lors du CD du 18 juin dernier, un deuxième appel a été effectué. Mme Sandrine Taisson s'est portée candidate au poste de trésorier-adjoint, membre du Bureau fédéral. Il n'y a pas d'autre candidature déclarée.

Mme Marie-Jeanne Lionnet, Présidente de la Commission de surveillance des opérations électorales, déclare que la procédure électorale a été respectée, rappelle les conditions du vote à bulletin secret et distribue les bulletins de vote. Il est ensuite procédé au vote dans une salle séparée. Le dépouillement du scrutin a lieu en présence de tous les membres du CD immédiatement après le vote.

Résultats

Inscrits : 15. Votants : 15. Exprimés : 11 Sandrine Taisson, 3 blancs et 1 nul.

Mme Sandrine Taisson est élue trésorier-adjoint, membre du Bureau fédéral.

Elle est donc statutairement habilitée à suppléer le trésorier fédéral dans toutes ses fonctions et prérogatives.

3) Mise à disposition de supports de communication aux clubs, comités départementaux et ligues

- Hélène Ediar, en tant que coordinatrice du projet " site Internet et suivi de la création de la nouvelle image FFCO " informe le CD de l'avancement de la mise à jour de la charte graphique aux structures :

- * le logo est déjà disponible sur le site www.ffcorientation.fr,
- * la charte graphique n'a pas encore été finalisée avec le prestataire car beaucoup de dossiers sont à faire avancer en même temps.

- Pour répondre à la demande d'une de nos structures, est-on prêt à mettre à disposition le fichier source du windflag et à autoriser une déclinaison graphique (= avec textes ou logos complémentaires au visuel fédéral) par la structure locale sans que la charte graphique et les déclinaisons locales aient été toutes définies ?

Après un rappel par H. Ediar de la très grande importance de respecter à tous les niveaux (FFCO, structures locales) les règles de charte graphique suite à la nouvelle image de la FFCO ; le CD discute de la possibilité ou pas d'autoriser l'utilisation du visuel pour déclinaison locale en l'absence de la totalité de la charte graphique.

Vote : 7 contre, 8 pour, adopté sous condition ci-après.

Mise en œuvre par Chantal Lenfant, en relation avec Guillaume Renard (qui doit « déverrouiller le fichier du wingflag ») et avec la structure demandeuse et en exigeant que le " bon à tirer final " soit validé par C. Lenfant et la Commission Communication.

- Possibilité de vente de matériel à la boutique FFCO : Hélène Ediar signale la nécessité de revoir tout ce qui est en visibilité sur la boutique, car la plupart des produits sont soit avec les anciens visuels soit très anciens. Par exemple, on pourrait mettre les banderoles pour stand d'accueil ou les kakémonos « découverte de la CO », ou même les fichiers à imprimer sans modification.

- La question est posée de savoir si on a les moyens de faire vivre la boutique avec actualisation nécessaire de l'offre.

Constat : a priori cela semble difficile pour l'instant. Aucune suite n'est donnée dans l'immédiat à la proposition d'ajouter les nouveaux supports de communication à la boutique.

4) Projet d'une nouvelle licence (Chantal Lenfant, avec groupe de travail en cours d'activation)

- Présentation en séance du projet et des orientations à valider pour la nouvelle licence,

- Chantal Lenfant rappelle le contexte de cette réflexion/projet de nouvelle licence. Présentation d'une licence dite « licence découverte » lors de l'AG 2009, mais qui n'avait pas été retenue ; l'AG 2010 avait demandé explicitement de faire aboutir ce projet d'ici la prochaine AG.

- Rappel des objectifs d'une nouvelle licence : « augmenter le nombre de licences annuelles, en captant un public local, un public de débutants, voire un public de raid et en offrant des prestations ou possibilités sportives en relation avec cette nouvelle licence sans faire chuter le nombre de licences " compétition ".

Il faut aussi signaler que les raiders à ce jour prennent souvent une licence Ufolep pour être licencié et participer à des raids multi-activités.

- Elle souhaite avoir une orientation politique validée par le CD avant de poursuivre ses travaux avec le groupe de travail : quel type de licence proposer selon une pratique géographique (a) ou selon un type d'activités (b) :

a) Projet de licence loisir et sportive (différente de la licence sportive-" compétition ")

b) Projet de différencier les licences selon les pratiques : segmentation des activités pédestre, CO à VTT, CO Ski et segmentation géographique.

Le CD se prononce sur un projet de licence de type (a) sans segmenter les pratiques (pédestre, vtt, ski).

" Attention à l'obligation de fournir CO'mag, bulletin fédéral, gratuitement à tous les licenciés. "

Prochain point d'étape début 2012 avec le CD, pour une proposition dans le cadre de l'AG 2012 en mars prochain.

5) AG de fin d'olympiade (Michel Chariou, Jean-Paul Ters)

Deux membres du CD souhaiteraient faire une AG électorale anticipée fin 2012 (au lieu de mars 2013) pour permettre, pensent-ils, à la nouvelle équipe élue de présenter et faire valider lors de l'AG 2013 les actions et les budgets actualisés 2013. Ceci pourrait permettre une préparation du contrat d'objectifs (2013-2016) par la nouvelle équipe sur six mois.

Certains proposent alors de coupler cette assemblée électorale à la réunion des présidents de ligue au 4^{ème} trimestre 2012, en faisant aussi venir les représentants des ligues pour élire le nouveau CD.

Le Président indique que les AG des ligues n'auront pas encore eu lieu à cette date et que, dans ces conditions, les ligues n'auront pas pu désigner leurs représentants.

Le Président rappelle que le bilan de l'année 2012 ne pourra se faire que lors de l'AG de mars 2013 par l'équipe sortante et annonce qu'il ne se représentera pas en 2013. Par ailleurs, il précise qu'il est farouchement opposé à des élections anticipées, coûteuses en temps et en finances, pour la fédération et pour les ligues. De plus, il précise, que la convention d'objectifs 2013-2016 ne sera signée avec le Ministère, qu'en juin 2013 au mieux, selon la pratique actuelle. Donc plus de deux mois après l'AG, et que c'est l'AG qui devra valider ce projet, et non l'AG électorale.

La question est aussi posée de l'intérêt d'avoir ou pas un scrutin individuel ou d'équipe pour la prochaine olympiade: les avis sont très partagés au sein du CD. A l'issue de la discussion, il est décidé que rien ne sera modifié.

Après débat, proposition est faite de planifier une réunion des présidents de ligue, éventuellement élargie aux délégués de l'AG de 2012, avec une présentation des candidats déclarés à cette date et de leurs projets potentiels pour la prochaine olympiade.

Pour clore le sujet, il est procédé à un vote pour ou contre une AG électorale anticipée en novembre 2012 :

Vote : 6 pour, 9 contre.

Proposition rejetée.

6) Règlement des compétitions 2012 (Thierry Vermeersch)

Le cadre de travail pour le RC 2012 (partie générale et partie pedestre) proposé est de simplifier les règles, de rendre plus lisible le RC et de faciliter la compréhension du règlement et donc son respect.

A noter les évolutions suivantes proposées :

- Les experts et organisateurs doivent avoir les diplômes nécessaires (à inscrire dans le cahier des charges des compétitions),
- Autoriser seulement les surclassements simples et doubles (un sur-classement par 10 ans pour les vétérans et 2 ans pour les jeunes) : par exemple de H 40 à H 21 (pas H 35),
- Pas de tableaux rigides de niveaux techniques des courses régionales (pas calqués sur les nationales) : cela dépend des ligues,
- CFC : réduire les nombres de montée et descente.

Vote sur les évolutions proposées 2012 : pour à l'unanimité. Adopté

" Éviter les doublons de texte dans le RC et en retirer les éléments qui ne devraient pas y figurer. "

Le règlement des compétitions mis à jour pour 2012 sera soumis à un vote électronique début décembre.

Autres thèmes traités :

- Clarifier les champions de France de division N2, N3, N4. Un seul titre de champion de France par club, et les 3 premières équipes de chaque division montent sur le podium.

Accord du CD sur un seul titre de championnat de France par club à compter de 2012, même si le club est sur le podium plusieurs fois avec plusieurs équipes.

- Les contraintes de N2 risquent-elles d'être trop fortes, en particulier sur l'exigence d'une école de CO ?

Vote pour confirmer la nécessité d'une école de CO déclarée en N2 en 2013 : 1 contre, 1 abstention, 13 pour. Adopté

- Clarifier les critères de qualification des écoles de CO : ôter « hebdo » pour les séances, mettre quinze séances au lieu de trente pour une école déclarée. Adopté.

- Permettre une modification d'équipe hors-délai moyennant une redevance : adopté à l'unanimité.

- Qualification supplémentaire de jeunes par ligue en plus des 3 de base : à proposer par la commission chaque année en janvier pour validation par le CD.

- Rester à 40 qualifiés en finales D comme H : adopté – 1 abstention.

- La qualification pour les CF LD 2012 se fera sur 1 course : ligue ou une des 2 Nationales.

Vote : 2 contre, 13 pour. Adopté

- Calcul du CN en mode glissant à partir de 2012 (pour les 3 disciplines).

- Décision en bureau sur les changements de club en cours d'année : Cette possibilité sera inscrite dans le règlement intérieur, et donc préalablement proposée à la prochaine AG.

Interruption de séance à 22h30 le 1/10. Reprise de la séance à 8h45 le 2/10.

7) Commission Pratiques sportives (Thierry Vermeersch)

- Demande de modification du règlement des compétitions pour les sélections en sprint et MD.

A étudier en liaison avec les ligues

- Projet d'évolution du classement CN

Lors du dernier CD de juin, il a été demandé :

1/ à la commission Pratiques sportives, de réfléchir à un nouveau mode de calcul permettant de classer un maximum de licenciés : la commission Pratiques sportives a fait des propositions partagées en séance,

2/ à la commission des Finances, de réfléchir à de nouvelles sources de financement si on supprimait la redevance CN (elle a généré 30 k€ de recettes en 2010) : la commission des Finances n'a pas eu le temps de travailler sur ce sujet. Elle fera des propositions au prochain CD.

En séance, malgré la décision de revoir la taxe du CN lors du dernier CD de juin, certains élus proposent pour « avoir plus de recettes fédérales » : soit d'augmenter le prix de la licence, soit d'augmenter la redevance, soit de mixer les deux.

Un débat a eu lieu sur les différentes politiques régionales concernant l'inscription des courses régionales au CN ou non. En effet, certaines ligues laissent la décision aux organisateurs de leur ligue de mettre ou pas leurs courses régionales au CN tandis que d'autres ligues le font de façon systématique. Thierry Vermeersch fait remarquer, que la position de ces ligues, de ne pas exiger que toutes les courses régionales soient au CN, est dommageable pour la FFCO et l'ensemble de ses licenciés.

Par ailleurs, il faut remarquer que cette règle est inscrite dans le RC 2010 (chap XXV du RC) voté fin 2009, reconduite dans le RC 2010, mais n'a toutefois pas donné lieu à un vote spécifique, ni en CD fédéral, ni en AG. Ce qui peut expliquer l'application disparate de la règle « course régionale au CN » par les ligues.

C. Lenfant fait remarquer que sur certaines ligues, les courses régionales garantissent déjà un niveau de course régionale de qualité et donc qu'il n'est pas nécessaire de l'inscrire au CN, surtout lorsqu'il y a une redevance supplémentaire à payer.

Dans tous les cas, si on veut que toutes les courses régionales soient au CN, puisqu'il y a un impact financier (taxe CN de 1 €), elle demande que cela soit voté de façon explicite lors de l'AG 2011, pour lever toute interprétation du RC et des règles associées.

Après débat, vote sur le point suivant :

« Pour valoriser ce classement, on proposera à l'AG 2011 de voter l'inscription de toutes les courses régionales au CN, le niveau départemental restant libre de l'appliquer ou non. » Résultat : Adopté à l'unanimité.

Autres réflexions pour garantir la fiabilité des calculs du classement CN

- 80% de classés est un seuil suffisant,

- Quelques résultats aberrants sur certaines régionales sont à sortir du calcul : quand il y a peu de participants par circuit, ou beaucoup de débutants, ou trop de longues distances dans des terrains techniques, ou sprint trop court et trop facile.

Réflexions à poursuivre par la commission Pratiques sportives pour fiabiliser les calculs sur une base de participants plus large (si on veut avoir plus de licenciés classés en 2012).

8) Finances (Michel Ediar)

a) Contrôle URSSAF annoncé en octobre 2011. Il concernera les années 2008 à 2010,

b) Manque à gagner de redevances en 2012 car absence des Trois jours de Pâques et de la semaine fédérale,

c) Demande de la Ligue RA pour ne pas appliquer la taxe raid championnat de France sur les circuits D, E, F d'O'biwak qui ne sont pas des circuits championnat de France : demande non recevable,

d) Financement du Pôle Espoirs de Dijon :

Dans le cadre du PES, il a été décidé en 2010 de maintenir le pôle de Dijon.

Désormais un entraîneur est rémunéré 14h/semaine par la Ligue de Bourgogne soit un coût total pour la Ligue de Bourgogne de 8 000 €/an incluant les frais de déplacement. Cette personne est sur un emploi mutualisé avec le CREPS de Dijon.

La question se pose à la Ligue de Bourgogne et à la FFCO sur les sources de financement du pôle de Dijon, d'autant plus que les licenciés viennent majoritairement de R-Alpes, et qu'il n'y a plus de licenciés de Bourgogne.

Quelle aide peut-on recevoir ? Doit-on faire payer plus les ligues ?

Tout le monde est d'accord pour dire que ces structures sont indispensables aux jeunes désirant intégrer la filière HN et à la FFCO. Mais peut-être que la FFCO n'aura pas à terme les moyens d'avoir deux pôles Espoirs en France ?

A noter que les ligues vont être sollicitées pour participer au fonctionnement des structures de type pôle Espoirs (150 € en 2011 par jeune et 250 € en 2012). Cette contribution est marginale par rapport au coût final de chaque pôle.

Des réflexions sont à mener par la DTN et la commission HN pour proposer des scénarii alternatifs d'organisation des pôles Espoirs ou des sources de financement complémentaires dans les prochains mois.

Marie-Violaine Palcau souhaite fortement qu'une solution soit trouvée pour aider cette structure qui fonctionne bien depuis quinze ans (CREF puis pôle Espoirs Dijon). Le CD étudiera les propositions faites par la commission HN et la DTN.

Elle rappelle aussi que le pôle France était en déficit de 10 k€ en 2010 (car diminution des subventions régionales) et qu'on ne peut diminuer les lignes budgétaires du haut-niveau. Donc, il faudra compléter les ressources en interne.

e) Deux factures de redevances fédérales (pass'o et redevances O'festival) ont été envoyées au CO WOC pour un montant global de 49 k€.

A ce jour, les comptes des WOC ne sont pas encore stabilisés et il est difficile aujourd'hui d'annoncer un résultat définitif pour le CO WOC. Dans ce contexte, la facture redevance émise par la FFCO ne peut être payée par les WOC pour l'instant. Si le non-paiement était confirmé pour 2011, cela passera en perte sur les comptes FFCO 2011 ou 2012.

Il faut noter que les prestations technologiques ont été plus élevées que prévues et ont contribué à l'augmentation des dépenses.

9) CR d'activités commission Partenariat (Hélène Ediar)

Points sur les négociations en cours

Rencontre sur le O'festival de Noname (via AirXtrem) : accord (oral) donné pour poursuivre le partenariat tenues HN 2012,

Projet de partenariat avec Garmin : la CO pourrait être référencée dans le prochain topo France (avec valorisation des PPO).

Recherche de nouveaux partenaires pour 2012

Travail important de l'équipe partenariat (trois personnes) pour structurer l'offre partenariat et la segmenter selon trois niveaux de partenariat,

Le dossier final de partenariat devrait être finalisé sous peu,

Ensuite deux personnes de la Commission Partenariat vont se lancer dans la prospection auprès d'entreprises potentielles et la prise de RV.

Axes d'amélioration au sein de la commission

Information de tous les membres des contacts en cours et qualification du fichier de prospects-entreprises.

Autres points abordés

- Le site Internet de la FFCO est un support de communication important avec un bon niveau de consultation : 550 visites/jour ; les trois rubriques les plus vues sont l'agenda des courses, la cartothèque, et les logos.

- Réflexion en cours pour trouver une solution de sauvegarde des données informatiques FFCO ; cette réflexion est menée avec le soutien du prestataire informatique " Kisis ". Celui-ci a proposé une solution de sauvegarde déportée et automatisée sur le serveur d'un prestataire. La solution présentée en séance est celle de la société R-Cost, basée dans le Nord. Kisis serait " prescripteur " vis-à-vis de R-Cost. Les données des postes de travail non connectés sur Internet seront à sauvegarder manuellement.

Deux propositions de volume de sauvegarde 100 ou 500 Go ; 100 Go semblent suffisants.

Accord du CD pour poursuivre la réflexion sur des solutions de sauvegarde déportée , en vérifiant si le choix se portait sur R-Cost, la solidité financière de la société, et les modalités de contrat entre le prescripteur, la FFCO et R-Cost. Vérifier également le débit nécessaire, la ligne desservant la Fédé restant faible.

Bilan du stand fédéral pendant les WOC et O'festival (H Ediar)

- Stand tenu par M-France Charles, Hélène et Michel Ediar et Sandrine Taisson.

- Animations réalisées sur le stand : mise en place de quizz avec distribution de goodies (goodies FFCO ou SG), signature des affiches HN ; malgré tout moins de passage sur le stand FFCO 2011 que pendant la Coupe du Monde 2010 (avec le vote du nouveau logo FFCO).

- le quizz pour les orienteurs était un peu trop difficile et trop fédéral; malgré tout 231 quizz ont été remplis.

- retour d'information sur le classement des supports de communication fédéraux : bonne perception du nouveau site de la FFCO (navigation facile pour 78%, difficile pour 22%) et moteur de recherche en cours d'amélioration. Le site Internet est le meilleur support, suivi de CO'mag, et des sites Internet des organes déconcentrés.

10) Interventions du DTN (Marie-Violaine Palcau)

a) Règlement haut-niveau 2012 avec propositions de mise à jour

- Les membres des équipes de France (élites et jeunes) doivent suivre le règlement HN (porter leur équipement, respecter les contrats de partenariat FFCO, etc.).
- Frais de déplacement : précisions de remboursement spécifiques à rappeler dans le règlement financier.
- Pour les WE HN, ceux qui ne sont pas sur liste HN ne sont pas défrayés.

Vote : règlement HN adopté à l'unanimité

b) Nouvel entraîneur-manager des équipes de France

Est en cours de recrutement. Conditions financières avec incrémentation régulière.

(suite à la fin du contrat d'Alain Berger, à sa demande)

c) Présentation de deux projets de certificat de qualification professionnelle (CQP)

Le CQP est une possibilité de formation professionnelle courte permettant d'exercer des activités rémunérées dans le domaine de compétence du certificat. Il doit être reconnu par les partenaires sociaux et la branche professionnelle, donc cela va prendre un peu de temps pour la validation et la mise en œuvre (probablement pas avant 2013).

La FFCO propose deux CQP : la cartographie et l'animation. A terme pour le CQP cartographie, cela permettra à la FFCO de qualifier les cartographes et de reconnaître leur métier et leur qualification en tant que tel.

Ce nouveau diplôme est très important pour le monde de la CO car le BE CO n'existe plus, et les BP actuels avec le certificat de spécialisation CO sont des formations lourdes et à part entière.

Le temps de formation CQP CO (170 h) est moins long que le temps de formation du BE CO. Il devrait motiver les orienteurs car les personnes avec CQP pourront être rémunérées.

Une lettre d'intention est à envoyer à la branche professionnelle pour le CQP CO.

Vote de principe sur les CQP CO : Adopté à l'unanimité.

d) Demande de prise en charge des frais de formation d'entraîneur

Concerne Nicolas Girsch : cela correspond à la part de salaire pendant sa formation (deux week-ends soit 32 h) et éventuellement des frais de déplacements non pris en charge par sa ligue : adopté

11) Priorités données à Kisis, prestataire intervenant sur le site de la fédé

H Ediar est en charge de prioriser les missions du prestataire Kisis en concertation avec les commissions. Ci-joint les priorités actées en séance pour le dernier trimestre :

- 1) Calendrier : donner la main aux ligues, mettre en ligne les informations calendrier pour le 1^{er} décembre (pour remplacer les informations papiers) : nécessité de zéro défaut,
- 2) Courses C : résultats Coupe de France individuelle, etc.
- 3) Administration : mise en ligne des supports de formation (à harmoniser avec Guillaume),
- 4) Inscriptions en ligne des courses CN à standardiser,
- 5) Gestion des licences,
- 6) Informations sur les structures territoriales (carte de France à prévoir et références).

A noter que le module " saisie des équipements sportifs " est terminé ; par contre il n'y a pas à ce jour de contrôle du code de la structure déclarant une carte avec la zone géographique de ladite carte ; Jean-Paul Baudoin souhaiterait qu'un contrôle soit fait sur ce point, mais ce développement n'est pas prioritaire.

12) Mise en ligne d'information ou documents par les responsables de commission

- La mise en ligne d'actualités par les commissions est à faciliter,
- à ce jour Pascal Larminach peut saisir les news Jeunes ; ce qui n'est pas le cas de T Vermeersch qui en fait la demande expressément pour le HN – (en attente),
- Demande de mise en ligne de documents PDF à faire directement par les commissions : demande de P Larminach. H Ediar se rapprochera de Kisis,
- Demande de consultation de la base complète des licenciés par certaines commissions (sans la modifier) pour vérifications. La décision sera prise au cas par cas par le Bureau ou le SG.

13) Mise au point du calendrier des compétitions 2012

Compétitions actualisées

- Trois WE de compétition de CO à ski au 1^{er} trimestre 2011 : 14-15 janvier (39), 28-29 janvier (88), 18-19 février (74),
 - Inscription au ranking de la course MTBO de juillet 2012,
 - CF sprint et MD VTT en octobre en Alsace,
 - Pédestre : Le CF de relais par catégorie (le 2/06) sera associé à la Nationale NE du 3/06,
 - En Bretagne : fin octobre sur Rennes : ajouter au WE CF sprint et CNE, les CF de nuit le lundi soir, Du mardi au jeudi suivant, candidature envisagée du Morbihan. Nous souhaiterions que ces courses passent du groupe Régional à National car elles pourraient devenir support de la Coupe latine. En attente de retour du club de Lorient, via le Président de la Ligue de Bretagne.
- Attention : Le calendrier 2012 est beaucoup trop concentré entre le 20 mai et le 1^{er} juillet.

Finale O'défi 2012

- Candidature de la Corrèze pour O'défi 2012 : après un 1^{er} avis non favorable de la commission calendrier validé lors du CD de juin, CO Corrèze a retiré sa candidature le 30 septembre.
 - Suite à ce désistement, Pascal Larminach étudie désormais avec d'autres régions l'organisation de la finale O'défi 2012 en Dordogne ou en Bourgogne.
 - En attendant la finalisation avec une de ces deux ligues, 2 WE sont à inscrire dans le calendrier 2012 le 16-17 juin ou celui du 12-13 mai ; ce qui permettra aux ligues et clubs de programmer cette manifestation Jeunes ; mais vu le calendrier de juin, le WE du 12/13 mai serait plus concevable.
 - Il faudrait l'intégrer dans le plan de rotation des zones pour mieux anticiper à l'avenir cette organisation destinée aux jeunes.
- Vote sur le calendrier 2012 avec les actualisations et remarques ci-dessus : 1 contre, 2 abstentions, 12 pour.

Projet à l'étude d'un nouveau découpage des zones géographiques

- Dossier présenté ce matin en réunion des présidents de ligue par le président de la ligue IF, demandeur. Il reste à avoir l'accord de toutes les ligues concernées (porteur E Philippot)
- La Commission du développement territorial poursuivra l'instruction de ce dossier.
- prévoir une actualisation de la carte des zones, et des compétitions correspondantes, une fois la décision définitive prise.

14) Divers

a) COMOF

Le Président renouvelle sa proposition d'adhérer à la Confédération des fédérations des pays méditerranéens d'orientation, pour une cotisation annuelle de cent euros.

Vote : 14 contre, 1 pour (le Président). Adhésion non retenue.

b) Commission CO à ski (JF Dechavanne)

Jean-François Dechavanne rappelle que la FFCO est un des membres fondateurs du Conseil national du Nordique et demande si la FFCO est prête à être adhérent au Conseil Nordique si la demande est à nouveau exprimée.

Vote non à l'unanimité. Se contenter de leur envoyer notre nouveau logo.

c) Commission Jeunes (bilan rapide)

- Bilan O'record : 20 600 participants enregistrés sur tout le territoire. C'est très bien.
- Seulement 80 inscriptions licences gratuites pour l'instant.

d) Choix d'un prestataire de formation de l'animation GEC

La commission avait choisi cet été de faire appel à un prestataire privé pour un coût de 1 500 € hors hébergement, ce qui lui semblait correct.

Vote de principe de faire appel à un prestataire privé : avis majoritairement non favorable – non retenu

Le CD demande de solliciter en priorité des bénévoles compétents sur la GEC et la mise en réseau de PC animation. En cas d'impossibilité seulement, nous pourrions faire appel à un formateur privé.

Avis définitif à donner pour le 19 novembre (vote électronique).

e) Convention de prêt du matériel de communication

La convention-type sera définitivement complétée lorsque la Commission Communication aura défini les conditions d'utilisation des nouveaux visuels.

f) Lien site numéro vert " écoute-dopage " : intérêt de le maintenir ou non sur les licences, décision SG + J Poulain

g) Bilan du Club France aux WOC transmis par J Poulain : bilan satisfaisant.

Prochain CD FFCO les 11-12 février 2012. Ensuite, soit le vendredi 23 mars pm, soit le samedi 24 mars am.

Fin de réunion à 13h00.

Joël Poulain et Chantal Lenfant
Secrétaires de séance

Jean-Paul Ters
Président

PJ : bilan Club France lors des WOC





BILAN DU CLUB FRANCE AUX WOC 2011 **(Dr Joël Poulain)**

Partis de **36** adhérents en 2010 (dont 18 ont renouvelé leur adhésion pour 2011)

23 Nouveaux adhérents aux WOC (T-shirt inclus) + 9 T-shirts pré-réservés+ 3 T-shirts donnés à la FFCO (2 pour le concours, 1 pour Guillaume) soient **35 T-shirts délivrés lors des WOC** (une trentaine d'autres demandes n'ont pu être satisfaites, Tous les T-shirts de l'orienteur supporter ayant été délivrés).

Au 19 Septembre, le total est de **66 adhérents 2011** (dont 48 nouveaux).

Présence assurée quotidiennement au stand Club France FFCO : 4H par jour en moyenne

Succès de la distribution des posters des orienteurs de l'équipe de France FFCO, en particulier pour la séance informelle de signatures sur l'arrivée des relais.

Excellente actualisation des informations Club France par Guilhem Sant sur Facebook et Twitter (très regardées). Il fait un gros travail sur Internet de mise en avant du Club France.

Bilan financier : proche de l'équilibre (le coût de banderoles Club France déployées aux WOC n'a pu être équilibré par la prise d'adhésion (insuffisance de T-shirts à vendre).

Projets fin 2011

Séance de signature des orienteurs avec distribution de posters restant (des équipes de France des WOC 2011) à la FFCO après les WOC.

Perspectives 2012

Nouvelle offre pour les adhérents 2012 (adhésions à lancer dès le 1^{er} trimestre 2012).

Centrer les actions 2012 sur les EYOC en Corrèze et sur les WOC en Suisse.

Projet 80 adhérents en 2012 à 35 € (20€ pour un renouvellement)

Dépenses : support pour les adhérents (T-shirts, casquettes pour un renouvellement)

Poursuite de l'action de communication de Guilhem Sant.